



# Fiche Signalétique

---

---

## Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

---

---

**Nom du produit:** Silicone de Usine Alimentaire Lubrifiant (vrac)

**Numéro(s) de produit:** 03042

**Utilisation du produit:** Lubrifiant polyvalent à base de silicone

**Coordonnées du fabricant / fournisseur:**

Aux États-Unis:  
CRC Industries, Inc.  
885 Louis Drive  
Warminster, PA 18974  
[www.crcindustries.com](http://www.crcindustries.com)  
1-215-674-4300 (Généralités)  
800- 521-3168 (Technique)  
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:  
CRC Canada Co.  
2-1246 Lorimar Drive  
Mississauga, Ontario L5S 1R2  
[www.crc-canada.ca](http://www.crc-canada.ca)  
1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

---

---

## Section 2: Identification des Risques

---

---

### Vue d'Ensemble des Risques

**DANGER:** Très inflammable. Nocif ou mortel si ingéré.  
Apparence et odeur: Liquide transparent incolore avec légère odeur de solvant

**Effets potentiels sur la santé:**

**EFFETS AIGUS:**

**YEUX:** Peut causer une irritation légère telles que démangeaisons et rougeurs, mais ne blesse pas les yeux.

**PEAU:** Une simple et brève exposition peut provoquer une légère irritation. Un contact fréquent et prolongé peut causer une irritation plus grave, une délipidation cutanée et une dermatite.

**INHALATION:** Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les voies respiratoires et peuvent causer des maux de tête, étourdissements, anesthésie, somnolence, inconscience et avoir d'autres effets sur le système nerveux, voire la mort. Peut causer des troubles et/ou des dommages au système nerveux périphérique.

**INGESTION:** Taux de toxicité faible par ingestion. Le risque principal est l'aspiration par les poumons lorsque avalé ou lors d'un vomissement. De petites quantités aspirées par le système respiratoire peuvent causer une bronchopneumonie ou un œdème pulmonaire, avec risque d'évolution vers la mort.

**EFFETS CHRONIQUES:** Une surexposition au n-hexane peut entraîner une détérioration graduelle pouvant être irréversible au système nerveux périphérique, particulièrement aux bras et aux jambes.

**ORGANES VISÉS:** Système nerveux central, système nerveux périphérique, système respiratoire

État physique aggravé par exposition: Cutané et conditions respiratoires

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit: **Silicone de Usine Alimentaire Lubrifiant** (vrac)

Numéro(s) du produit: **03042**

---

---

### Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

---

---

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Isomères hexane	64742-49-0 / 107-83-5	85 - 95
n-Hexane	110-54-3	6.8
Diméthylpolysiloxane	63148-62-9	2 - 5

---

---

### Section 4: Premiers Soins

---

---

- Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion: NE PAS provoquer de vomissements. Communiquer immédiatement avec un médecin.
- Avis aux médecins: Traitement symptomatique. À votre discrétion, un lavage gastrique à l'aide d'une sonde d'intubation endotrachéale peut être effectué.

---

---

### Section 5: Mesures en cas d'Incendie

---

---

**Propriétés d'inflammabilité:** Ce produit est un liquide inflammable de classe 1B.

Point d'éclair: < 0°F / -18°C (TCC)	Limite d'explosion supérieure: 9,0
Température d'autoallumage: 489°F / 254°C	Limite d'explosion inférieure: 1,7

**Données pour incendie et explosion:**

- Moyen d'extinction approprié: Extincteurs de classe B, poudre sèche, mousse ou CO<sub>2</sub>
- Produits de combustion: Vapeurs, fumées et monoxyde de carbone
- Risques d'explosion: Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans un espace confiné et former une atmosphère inflammable.
- Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit. Ne pas vaporiser de l'eau directement sur le feu; le produit peut flotter et pourrait être rallumé sur la surface de l'eau

---

---

### Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

---

---

- Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

**Nom du produit: Silicone de Usine Alimentaire Lubrifiant (vrac)**

**Numéro(s) du produit: 03042**

Précautions pour l'environnement: Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage: Ériger une digue autour du déversement. Éliminer toutes les sources d'allumage. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

---

---

## Section 7: Entreposage et Manipulation

---

---

Procédures de manipulation: Utiliser les procédures de mise à terre et d'adhésion recommandées pour le transfert des matériaux. Ne pas utiliser le produit à proximité d'une source d'ignition. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Utiliser une ventilation appropriée. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil et de sources d'ignition. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage.

Niveau d'entreposage d'aérosol: NA

---

---

## Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

---

---

### Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Isomères hexane	500 (v)	1000 (v)	500	1000	NE		ppm
n-Hexane	500	NE	50(s)	NE	NE		ppm
Diméthylpolysiloxane	NE	NE	NE	NE	NE		
N.E. Non établi	(c) – ceiling (plafond)		(s) – skin (peau)		(v) – vacated (libre)		

### Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en nitrile ou en PVC ou Viton®. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Nom du produit: **Silicone de Usine Alimentaire Lubrifiant** (vrac)

Numéro(s) du produit: **03042**

## Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: liquide

Couleur: Transparent, incolore

Odeur: Solvant léger

Seuil d'odeur: ND

Gravité particulière: 0,6694

Point d'ébullition initial: 140°F / 60°C

Point de congélation: < -76°F / -60°C

Pression de vapeur: 160 mmHg @ 68°F / 20°C

Densité de vapeur: > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation: rapide

Solubilité: Négligeable dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles: Pds %: 97,0      g/L: 649,3      lb/gal: 5,4

## Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Sources d'ignition, températures extrêmes

Matériaux incompatibles: Oxydants puissants

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de carbone

Possibilité de réactions dangereuses: Non

## Section 11: Information Toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

### Toxicité aigue:

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Isomères hexane	>5 000 mg/kg	>2 000 mg/kg	Aucunes données
n-Hexane	28 710 mg/kg	3 000 mg/kg	48 000 ppm/4H
Diméthylpolysiloxane	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données

### Toxicité chronique:

Composant	OSHA Carcinogène	IARC Carcinogène	NTP Carcinogène	Irritant	Sensibilisateur
Isomères hexane	Non	Non	Non	E & S (moyen)	Inconnu
n-Hexane	Non	Non	Non	E, S & R (modéré)	Inconnu
Diméthylpolysiloxane	Non	Non	Non	E (moyen)	Inconnu

E – œil      S – peau      R - Respiratoire

Toxicité reproductive: Aucune information disponible

**Nom du produit: Silicone de Usine Alimentaire Lubrifiant (vrac)**

**Numéro(s) du produit: 03042**

Tératogénicité: Aucune information disponible  
Mutagénicité: Aucune information disponible  
Effets synergétiques: Aucune information disponible

---

---

## Section 12: Information Écologique

---

---

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: n-hexane – 48 heures EC50 puce d'eau: 3,87 mg/L  
96 heures LC50 Lepomis macrochirus: 4,12 mg/L  
Persistance / Dégradabilité: Aucune information disponible  
Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible  
Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

---

---

## Section 13: Élimination

---

---

**Classification déchets:** Ce liquide fait partie de l'élimination des déchets dangereux à l'égard de l'inflammabilité. Les contenants vides peuvent être recyclés. Le liquide doit être traité comme un déchet dangereux.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

---

---

## Section 14: Information pour le Transport

---

---

Département des transports (terre): UN1208, Mixture hexane, 3, PGII  
ICAO/IATA (air): UN1208, Mixture hexane, 3, PGII  
IMO/IMDG (eau): UN1208, Mixture hexane, 3, PGII  
Réserves spéciales: Aucune

---

---

## Section 15: Réglementation

---

---

### **Règlements fédéraux É.-U.:**

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):  
Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):  
Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: n-hexane (5 000 lb)

**Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.**

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:  
Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger: Risque d'incendie Oui  
Risque réactif Non

**Nom du produit: Silicone de Usine Alimentaire Lubrifiant (vrac)**

**Numéro(s) du produit: 03042**

Libération de pression Non  
Risque aigu pour la santé Oui  
Risque chronique pour la santé Non

Section 313 Produits chimiques toxiques:

Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:  
n-Hexane (6.8%)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: n-Hexane

**Réglementation canadienne:**

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: B2

Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

**Réglementation Union Européenne:**

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

**Réglementation complémentaire:** Aucune

---

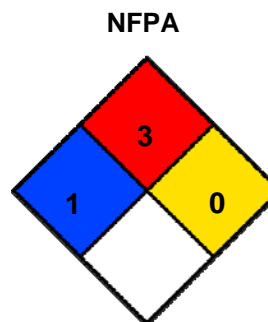
---

## Section 16: Autres Informations

---

---

HMIS® (II)	
<b>Santé:</b>	<b>1</b>
<b>Inflammabilité:</b>	<b>3</b>
<b>Réactivité:</b>	<b>0</b>
<b>EPP:</b>	<b>B</b>



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick  
N° CRC: 521C  
Date de révision: 06/30/2017

Modifications depuis la dernière révision: Numéro de produit supprimé

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche

**Nom du produit: Silicone de Usine Alimentaire Lubrifiant (vrac)**

**Numéro(s) du produit: 03042**

signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH:	American Conference of Governmental Industrial Hygienists	NA :	Non applicable
CAS:	Registre CAS	ND :	Non défini
CFR:	Code des règlements fédéraux	NIOSH:	National Institute of Occupational Safety & Health
DOT:	Département des transports	NFPA:	National Fire Protection Association
LIS:	Liste intérieure des substances	NTP:	Programme national de toxicologie
g/L:	Grammes par litre	OSHA:	Occupational Safety and Health Administration
HMIS:	Système d'identification des matériaux dangereux	PMCC:	Méthode Pensky-Martens en vase clos
IARC:	Agence internationale pour la recherche sur le cancer	EPP:	Équipement de protection personnelle:
IATA:	Association du transport aérien international	ppm:	Parties par million
OACI:	Organisation de l'aviation civile internationale	RoHS:	Restriction des substances dangereuses
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses	STEL	Limite d'exposition de courte durée
OMI:	Organisation maritime internationale	TCC:	Méthode Tagliabue en vase clos
lb/gal:	Livres par gallon	TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
CL:	Concentration létale	SIMDUT:	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DL:	Dose létale		